

Décret

Générale

colonial

Décret n° 191-71 Décret portant nomination du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas (J.O.R.F. du 21 août 1971, p. 8310)

n° 191-71

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 août 1971

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1971

Date du numéro
25 août 1971

VISAS

Le Président de la République, Sur le rapport du Premier Ministre et du Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer

Vu l'article 13 de la Constitution de la République Française

Vu la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire Français des Afars et des Issas

Le Conseil des Ministres entendu,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — M. Georges Thiery, Administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, est nommé Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas, en remplacement de M. Dominique Ponchardier, appelé à d'autres fonctions. Art. 2. — Le Premier Ministre et le Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Georges POMPIDOU. Par le Président de la République : **Le Premier Ministre, Jacques CHABAN-DELMAS. Le Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, Pierre MESSMER.**